

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-172 du 21 Juin 1980

chargeant le Camarade Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat, de l'intérim du Camarade François Codjo AZODOGBEHOU, Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, pour compter du 23 Juin 1980.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;  
VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980, portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 23 Juin 1980, le Camarade Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat, assurera l'intérim du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, pendant l'absence du Camarade François Codjo AZODOGBEHOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 21 Juin 1980

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2  
MDRAC-MTPCH 6 Autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses  
Sections 4 DCCT 1 ONEPI-Gde.Chanc. 2 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 1  
JORPB 1.-